

Infos CSE du vendredi 10 juillet 2020 nouveau directeur corporate

Baisse d'activité et conséquences

Les mois d'avril et de mai, pendant le pic de l'épidémie, ont été de bon mois pour l'activité et les résultats (Cosmeva pas en déficit sur ces deux mois). Le gel hydro alcoolique tient une bonne place dans ces résultats mais l'effet ne sera plus aussi positif avec l'augmentation du nombre de sites de production. La surproduction succède à la pénurie comme au début du capitalisme industriel au XIXème siècle.

La direction nous informe que l'activité maquillage est dès maintenant au ralenti pour plusieurs mois sans pouvoir prévoir quand aura lieu le redémarrage probable. En effet, après avoir finalisé les commandes prise avant la crise du Covid, les marques ne renouvellent pas de commande pour l'instant. Une fois que les stocks non vendus pendant le pic de l'épidémie seront bien entamés, les commandes reviendront vraisemblablement.

La direction prévoit le 2x8 au maquillage sans doute jusqu'à la fin de l'année ou très ponctuellement du 3x8 en cas de besoin.

La direction dit vouloir rattraper le retard pris pour l'automatisation de certaines lignes avec l'objectif de diminuer le nombre de conditionneurs.

Pour l'atelier soin, l'activité reste soutenue jusqu'en septembre. A l'automne, pour le moment, les commandes sont faibles mais cela peut encore changer.

Les intérimaires ont pris des risques pour travailler pendant le pic de l'épidémie. Ils sont maintenant renvoyés au chômage pour plusieurs mois minimum.

La direction dit ne pas savoir pour les CDD quand arrivera leurs fins de contrat.

Le carnet de commande joue les montagnes russes, les revenus des collègues précaires vont diminuer. Ce n'est acceptable.

Sécurité et conditions de travail.

Port du masque en permanence : nous avons insisté sur le fait qu'avec la chaleur probable à venir cet été, le port du masque en permanence dans les ateliers est extrêmement pénible et risque d'être à l'origine de malaise.

La direction confirme que pour elle le masque doit recouvrir en permanence le nez sans aménagement possible.

Nous avons insisté pour que la direction soit tolérante quand des salariés isolés sur leur poste de travail descendent le masque occasionnellement pour respirer mieux.

Nous avons discuté des conditions de travail dans les trois ateliers et en Logistique. Ces points sont énumérés dans une feuille lisible sur les panneaux syndicaux. La direction a pris note de ces points sécurités.

Problème salaires

Le vendredi de la réunion, la direction devait valider les propositions d'augmentation des différents chefs de service. Les augmentations minuscules prévues par la direction seront donc appliquées sur le salaire de juillet avec effet rétroactif à janvier.

Nous avons demandé une nouvelle fois que les repos compensateurs soient indiqués sur les bulletins de salaire. La direction nous apprend qu'elle y travaille, c'est une décision nouvelle de sa part. Pas de délai pour le moment.

Quand nous avons insisté sur l'injustice ressentie par des salariés qui ne comprennent pas pourquoi leur coefficient ne correspond pas à leur travail, la direction dit qu'elle est d'accord pour changer les coefficients sans attendre un an ou le délai de l'accord sur les qualifications si les savoirs faires sont acquis. La direction demande que les salariés concernés se manifestent pour étudier leur cas.

Comptes 2019

Le directeur financier a présenté les comptes 2019 de Cosmeva.

Sans surprise, comme pratiquement tous les ans depuis treize ans, Cosmeva serait en déficit. En 2019, l'activité et le chiffre d'affaire ont augmenté mais le déficit annoncé reste supérieur à 3 millions.

Pour financer ce déficit, Cosmeva emprunte avec intérêts à Fareva Corporate France.

Pendant ce temps, les investissements en nouvelles machines continuent.

Devant ces chiffres deux certitudes:

Si Cosmeva faisait réellement perdre plusieurs millions par an à Fareva, le sort de l'usine aurait été réglé bien avant.

Dans l'état actuel des choses, il est bien difficile pour les salariés de trouver comment Fareva tire profit d'une usine officiellement déficitaire. Se pose encore une fois le besoin de l'assistance d'un expert-comptable expliquant ces choses aux salariés.

Nouveau directeur corporate

Fareva regroupe plusieurs usines sous la responsabilité d'un directeur dit « corporate».

Le directeur s'occupant de Cosmeva, SPPH (Dijon), BCM-Vitré (ex-Boots) et Farmaclair (Caen) avait quitté le groupe à l'automne dernier.

Fareva a trouvé un remplaçant qui a voulu rencontrer les deux délégués syndicaux de l'usine.

La rencontre s'est déroulée le vendredi 3 juillet.

Ce nouveau directeur corporate s'appelle Thomas Spadone.

Il a sous sa responsabilité Cosmeva, SPPH, BCM-Vitré et les deux nouvelles usines Pierre Fabre que Fareva est en train d'acquérir. Farmaclair (Caen) a quitté son périmètre.

Même si ce nouveau directeur corporate dit que la sécurité est sa préoccupation majeure et que l'humain est primordial, l'essentiel de son activité est de faire que le retour sur investissement soit le plus bénéfique possible pour le patron.

Comptons d'abord sur nous même pour améliorer nos conditions de vie.

Le 13 juillet 2020.